



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

29 janvier 2014

Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

29 janvier 2014

Contexte et objectifs

Dans sa résolution du 26 octobre 2005, l'assemblée générale de l'ONU a déclaré le 27 janvier comme date de la Journée de la Mémoire de l'Holocauste dans tous les pays membres. Au Luxembourg, la Journée est donc organisée tous les ans le 27 janvier ou autour de cette date.

La Journée de la Mémoire 2014 est la 8^e édition organisée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle s'adresse aux enseignants et élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

La Journée vise à conserver la mémoire et à mettre les jeunes en garde contre les dangers de l'intolérance, de la haine raciale et de l'ignorance. Les activités proposées contribuent à sensibiliser et à inciter les jeunes lycéens à abolir les clichés, les stéréotypes et la violence envers l'autre, souvent inconnu, d'initier et de soutenir toute démarche pour une cohésion sociale efficace et raisonnable et de participer activement à la construction d'un monde plus juste.

Journée de la Mémoire 2014

La Journée 2014 est placée sous le thème « Sport, sportifs et Jeux olympiques dans l'Europe en guerre (1936-1948) ». Les activités sont organisées en étroite coopération avec le Mémorial de la Shoah de Paris. Elles portent sur trois volets :

- une **formation continue pour enseignants** (28 janvier), dirigée par Paul Dietschy, professeur à l'Université de Franche-Comté,
- le **travail avec les élèves** des classes de 4^e/3^e et de 10^e/11^e de l'enseignement secondaire et secondaire technique (29 janvier),
- une **exposition** de 22 panneaux installée dans le hall du Lycée Michel-Rodange.

Ouverture de la Journée

L'ouverture officielle de la Journée de la Mémoire a lieu le 29 janvier 2014 au Lycée Michel-Rodange, en présence du Premier ministre, de nombreux invités du monde politique, éducatif et associatif et d'élèves des classes de 4^e/3^e et de 10^e/11^e de différents lycées.

De 9.00 à 10.00 heures, les invités assistent à la présentation du concept pédagogique du Mémorial de la Shoah et à un exposé sur le sujet tenu par Caroline François, chargée des expositions itinérantes du Mémorial de la Shoah et par Marini Bambi, coordinatrice Ateliers pédagogiques, Service pédagogie.

« Sport, sportifs et Jeux olympiques dans l'Europe en guerre (1936-1948) »

Depuis leur résurrection à Athènes en 1896, les Jeux olympiques contemporains fascinent les individus : ils prennent une place grandissante dans les imaginaires, dans les sociétés, dans la vie politique. Les Jeux sont rapidement confrontés à des réalités contradictoires : d'un côté « l'idéal olympique », sans cesse réaffirmé par le Comité international olympique (CIO) ; de l'autre, les contraintes des idéologies, les mesures des régimes politiques d'exclusion ou encore les actions de propagande.

Attribués en 1931 à la République de Weimar par le CIO, l'organisation de la XI^e Olympiade est bouleversée par l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. Les Jeux sont dorénavant marqués par l'instrumentalisation idéologique et la diffusion de la propagande nazie en Europe et ailleurs. En réaction, des appels au boycott des Jeux sont lancés au nom des principes fondamentaux des démocraties et de l'esprit olympique. Autant de campagnes d'opinion qui restent vaines tant le renoncement des comités olympiques nationaux et des gouvernements et la médiatisation inédite de l'événement semblent rendre le déroulement des Jeux à Berlin inéluctable.

Après les Jeux olympiques de Berlin, le continent européen est confronté à de vives tensions internationales (guerre civile espagnole, Anschluss, crise des Sudètes) qui le mènent à une inévitable « marche à la guerre » (invasion de la Pologne en septembre 1939). Lorsqu'avec la Seconde Guerre mondiale la terreur nazie s'abat sur l'Europe, le sport devient aussi un instrument de soumission et de cruauté utilisé contre les victimes de l'univers concentrationnaire.

Personne de contact :

Joseph Britz, professeur-attaché
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
tél. : 24785192
GSM : 621 353464
email : joseph.britz@men.lu